

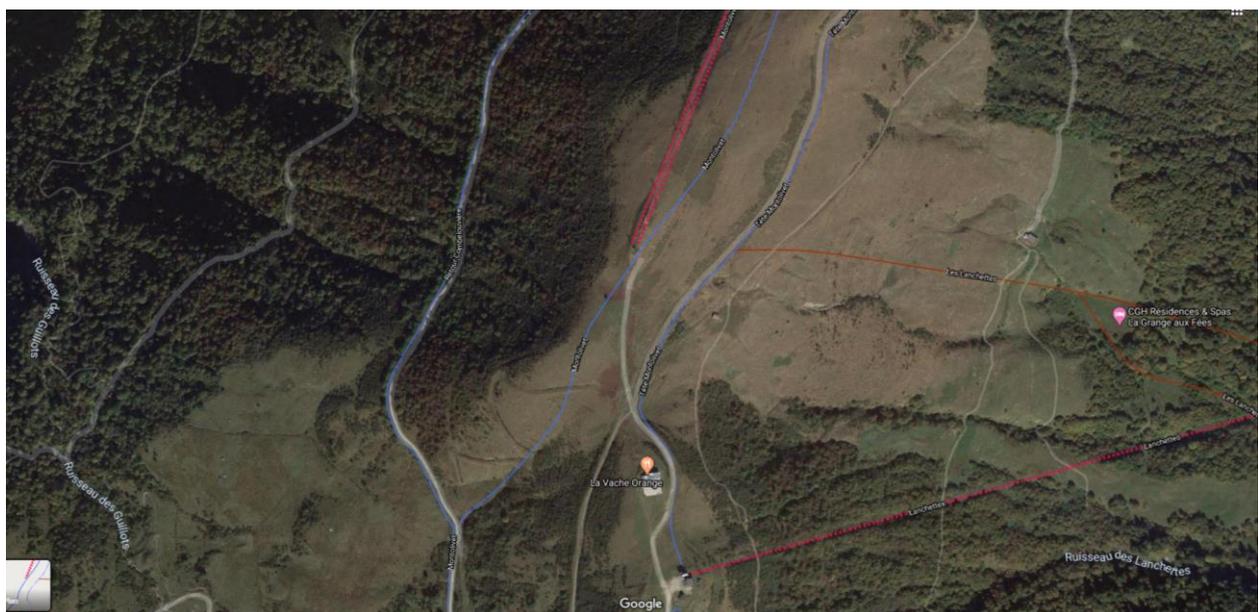
Projet d'extension du réseau de neige de culture sur la chaîne de Doucy – Spécificité captage d'eau potable privé de la Gelaz d'en Haut

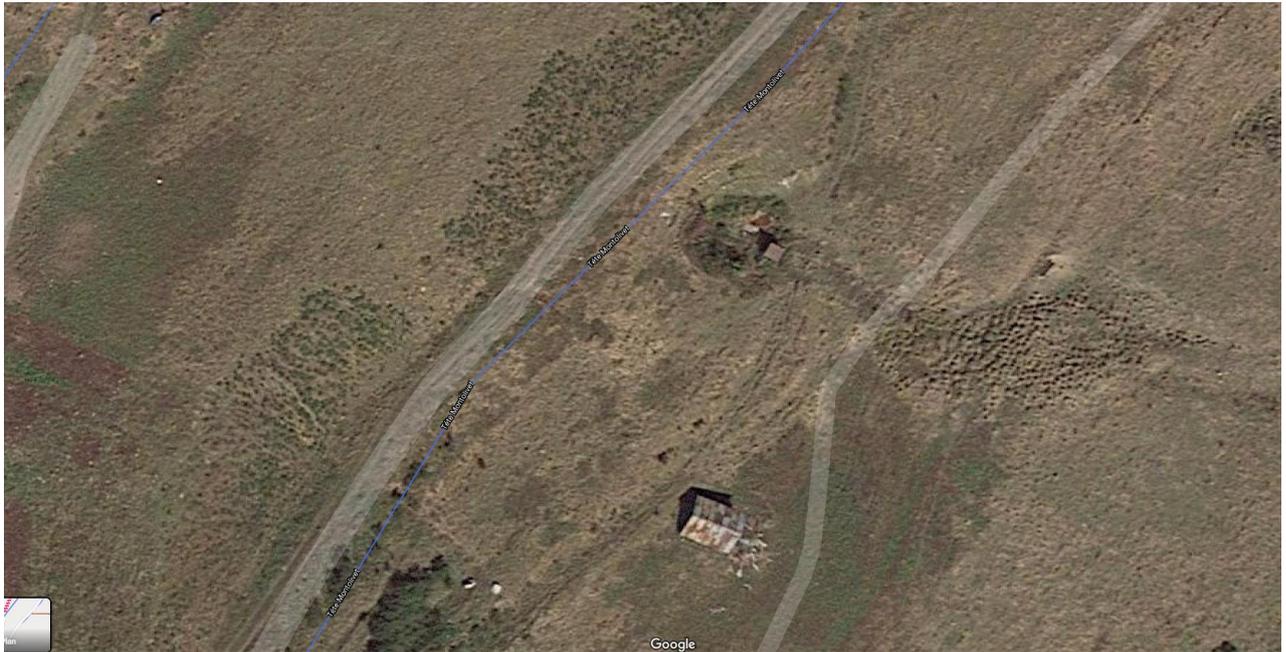
Pour faire suite à un avis de l'ARS en date du 11 mai 2020, la co-maitrise d'ouvrage DSV-CCVA souhaite apporter les précisions suivantes.

L'Etude d'Impact en page 11 et 71 précise que ce projet d'extension du réseau de neige de culture se situe pour parties dans les périmètres de protection (PPI, PPR et PPE) du captage d'eau potable de La Gelaz d'en Haut. Il est défini dans un rapport hydrogéologique en date du 26/07/1983.

Cet ouvrage sert à l'alimentation en eau de consommation humaine d'un restaurant d'altitude actuellement nommé « La vache Orange », il est enregistré dans la base de données SISE-EAUX au titre de « captage privé » car il ne participe pas à l'alimentation en eau potable de la commune des Avanchers-Valmorel. Il convient de signaler que cet ouvrage ne bénéficie pas encore d'autorisation de dérivation des eaux ni d'autorisation préfectorale de délivrer de l'eau au public en application du CSP (article L.1321-7).

Les travaux d'extension de réseau de neige de culture passeront sur la gauche du chemin existant en descendant et en amont du captage comme nous pouvons le voir dans les vues aériennes ci-dessous :





Des travaux de réseau nécessitent de réaliser une tranchée qui fera une largeur de godet de pelle mécanique soit 1,20m environ, d'une profondeur de 1,50m pour garantir la position hors gel de la canalisation d'eau.

La tranchée ne restera ouverte que quelques jours dans cette zone pour permettre la continuité du sol et rétablir au plus vite l'écoulement des eaux dans le terrain. Il n'y aura que 4 réseaux dans cette tranchée : 1 pour l'eau, 1 pour l'alimentation électrique, 1 pour le dialogue et 1 pour de la fibre optique.

Aucun ouvrage de drainage ou autre ne sera réalisé dans la zone concernée.

Les périmètres de protection (PPI, PPR et PPE) du captage d'eau potable de La Gelaz d'en Haut seront signalés et mis en défens au début du chantier.